

OBJECTIFS

- **Acquérir** une bonne connaissance des règles de base applicables en matière de donations et successions tant du point de vue juridique que fiscal
- **Éviter** les écueils liés à la modification ou à la dissolution des régimes matrimoniaux
- **Comprendre** la réglementation applicable à un héritier vendeur

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Agents immobiliers, responsables de service transaction ou de gestion, négociateurs et collaborateurs

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en immobilier

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - LES DIFFÉRENTS RÉGIMES MATRIMONIAUX

- La notion de contrat de mariage
- Le régime de communauté légale
- Les régimes conventionnels

II - LES SITUATIONS HORS MARIAGE

- Le concubinage notoire
- Le pacs

III - LES LIBÉRALITÉS

- La forme, libéralité authentique, le don manuel
- La notion de rapport et de réduction.
La part réservataire des enfants
- La donation entre époux
- La fiscalité des donations

IV - INCIDENCES DES RÉGIMES MATRIMONIAUX ET SITUATIONS HORS MARIAGE

- L'achat d'un bien
- La vente d'un bien
- La location d'un bien

V - LE DROIT DES SUCCESSIONS

- Etude de cas concrets
- Le testament
- L'acte de notoriété, l'attestation de propriété immobilière,
- La déclaration de succession